

UZERCHE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 mars 2008

Ouverture de la séance à

Appel nominal :

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Ont donné procuration : | Absents : |
| | |

L'an deux mille huit, le quinze mars à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'UZERCHE proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 mars 2008 se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10, L.2121-11 et R2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM. et Mmes les Conseillers Municipaux :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1. DESSUS Sophie | 13. LLOPIS Frédéric |
| 2. BESSE Francis | 14. LONGEQUEUE Guy |
| 3. BORDILLON François | 15. MACHEMY Marie-Christine |
| 4. BUISSON Jean-François | 16. PEGOURDIE Claude |
| 5. CHAMBRAS Catherine | 17. PENYS Marie-Paule |
| 6. DAVID Catherine | 18. PERRIER Laurent |
| 7. FAGES Roger | 19. RAUFLET Nathalie |
| 8. FILLATRE François | 20. REAL Frédérique |
| 9. FLAGEOLET Marie-Françoise | 21. ROUGERIE Laëtitia |
| 10. GRADOR Jean-Paul | 22. SAUBION Eric |
| 11. LAGERSIE Jean-Pierre | 23. WENDER-DUPUIS Geneviève |
| 12. LAVAUD Jean-Pierre | |

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Sophie DESSUS, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. et Mmes DESSUS Sophie – BESSE Francis - BORDILLON François - BUISSON Jean-François - CHAMBRAS Catherine – DAVID Catherine – FAGES Roger – FILLATRE François – FLAGEOLET Marie-Françoise – GRADOR Jean-Paul – LAGERSIE Jean-Pierre – LAVAUD Jean-Pierre – LLOPIS Frédéric – LONGEQUEUE Guy – MACHEMY Marie-Christine – PEGOURDIE Claude – PENYS Marie-Paule – PERRIER Laurent – RAUFLET Nathalie – REAL Frédérique – ROUGERIE Laëtitia – SAUBION Eric – WENDER-DUPUIS Geneviève dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Mme Marie-Françoise FLAGEOLET, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence mais a souhaité prononcer quelques mots à l'attention de ses colistiers et de l'assemblée présente :

Madame le Maire propose de créer 6 postes d'adjoints.

Elle invite le Conseil à en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

VU le procès-verbal d'installation du Conseil et l'élection du Maire en date du 15 mars 2008,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122.2,

VU le Budget Communal,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A,

DECIDE de créer 6 postes d'adjoints au Maire.

DIT que la dépense en résultant sera imputée sur le crédit inscrit au Budget de l'exercice correspondant.

ELECTIONS DES ADJOINTS

Madame le Maire propose la candidature de **M** à l'élection du poste de **1^{er} Adjoint**.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Premier Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L.65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue.....

A obtenu voix.

Monsieur ayant obtenu la majorité, a été proclamé **Adjoint** et a été **immédiatement installé**.

Madame Sophie DESSUS, Maire, propose la candidature de **M** au poste de **2^{ème} Adjoint**.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Second Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L.65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.....

A obtenu M. voix

Monsieur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Adjoint** et a été **immédiatement installé**.

Madame Sophie DESSUS, Maire, propose la candidature de **M.** au poste de **3^{ème} Adjoint**.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Troisième Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L.65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.....

A obtenu voix.

Monsieur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Adjoint** et a été **immédiatement installé**.

Madame Sophie DESSUS, Maire, propose la candidature de au poste de **4^{ème} Adjoint**.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L.65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.....

A obtenu voix.

Monsieur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé
Adjoint et a été **immédiatement installé.**

Madame Sophie DESSUS, Maire, propose la candidature de au
poste de **5^{ème} Adjoint.**

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Cinquième Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L.65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.....

A obtenu voix.

Monsieur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé
Adjoint et a été **immédiatement installé.**

Madame Sophie DESSUS, Maire, propose la candidature de au
poste de **6^{ème} Adjoint.**

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Sophie DESSUS, élue Maire, à l'élection du Sixième Adjoint :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés
aux art. L65 et L.66 du Code électoral.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.....

A obtenu

voix.

Monsieur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé
Adjoint et a été **immédiatement installé.**

Madame le Maire a prononcé l'allocution suivante :

le texte sera mis ultérieurement

Madame Sophie DESSUS indique qu'elle lève cette première séance et qu'elle invite les élus à rester en place pour la seconde séance du conseil municipal

Mme la Présidente

Mme le Maire

M le Secrétaire